



Change le statut d'étudiant à profession libérale

Par **Oso**, le **18/06/2013** à **22:52**

Bonjour à tous !

Après 5 ans domicile en France, je viens d'obtenir mon diplôme de Master 2 en Arts plastique. J'aimerais bien déposer le dossier pour changer le statut d'étudiant à profession libérale.

Inscrit depuis 4 ans à La Maison des Artistes, je viens de avoir l'affiliation à la sécurité sociale de La Maison des Artistes.

Je voudrais savoir les conditions précises et les documents nécessaires qui il faut avoir en dispositions pour avoir une bonne dossier, pour avoir une changement de statut facile et sans surprises (si on peut dire ça ...)

Est-ce que quelqu'un peut m'aider?

Merci beaucoup en avance pour vos attentions

Bien cordialement

O.